

CLINIQUE VETERINAIRE DES MARCHES DE BRETAGNE

Zone de la Meslais
4, rue Pierre Harel
35133 LECOUSSE

2 bis place de la République
35300 FOUGERES

47, Bd du Maréchal Leclerc
35 460 ST BRICE EN COGLES

LETTRE D'INFORMATION AOUT 2023

Du grattage aussi pour les génisses !

Voici quelques exemples de dispositifs de grattage installés en nurserie. Un film est visible à partir du QR code ci-dessous.



Photos et vidéos
extraites sur site
Facebook de Pauline
Garcia



Le grattage, c'est vital !

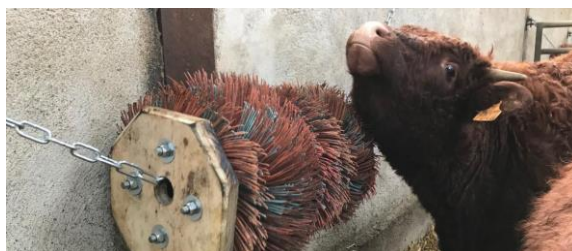
Nous avons suivi une formation vétérinaire donnée par Pauline Garcia (Etho-diversité), comportementaliste et éleveuse de vaches Salers et Aubrac dans le Cantal. Si vous ne la connaissez pas, allez jeter un coup d'œil du côté des réseaux sociaux où elle est très active et poste régulièrement des vidéos de ses animaux et des méthodes d'approche et d'enrichissement du milieu.

Voici le premier point que nous voulions partager avec vous : le grattage est vital pour un bovin, pas juste un luxe ! Dans un champ, les vaches adorent se gratter aux arbres et c'est en particulier le contact avec l'écorce qu'elles apprécient.

Pour mimer cela, l'installation en bâtiment de brosses de grattages est très intéressante. Et pour toutes les classes d'âge ! Des jeunes veaux, en passant par les veaux sevrés en case collective, jusqu'aux vaches adultes. Mais aussi les vaches tarées ou au box de vêlage. Sans oublier la case du taureau.

Quelques astuces :

1/ Faites de la récup' ! Les brosses de balayeuses de rue/route sont très robustes. Vous pouvez aussi utiliser des brosses de balai. Les systèmes de brosses fixes seront par exemple installés sur les barrières. Toutes sortes de systèmes peuvent être inventés. N'utilisez que des brosses à poils en plastique (pas de métal). Les brosses horizontales ne sont pas forcément nécessaires. Les brosses rotatives sont intéressantes/performantes mais onéreuses. Des tapis à picots peuvent être installés aux coins de murs.



Brosse « fabrication maison » par Pauline Garcia



Tapis à picots

Le grattage, c'est vital ! (suite)

2/ Il faut un point de grattage pour 8 bovins, sinon cela devient une zone de concurrence où les dominantes font la loi. Les zones de grattage doivent donc être situées stratégiquement : pas dans un cul-de-sac, pas près d'un point stratégique type abreuvoir, ne doivent pas entraver la circulation dans le bâtiment.

3/ Ne pas oublier les jeunes veaux ! Il existe des petits tapis à picots à installer sur les grilles des courettes des niches à veaux par exemple.

A venir dans les prochaines lettres du mois : l'enrichissement du milieu du veau, l'éducation à la relation Homme/Animal, le renforcement positif lors des soins.

La coccidiose en 5 questions.

La coccidiose se limite-t-elle uniquement à de la diarrhée avec du sang ?

Non, les symptômes cités ne constituent qu'une forme rare de la coccidiose, la partie émergée de l'iceberg. En fait, le plus souvent, les symptômes sont plus frustes : diarrhées, poil piqué, et/ou seulement déficit de croissance.

Comment diagnostiquer la coccidiose ?

La seule façon de diagnostiquer est de faire des analyses coproscopiques à partir des animaux suspects. Pour réduire le coût d'analyse, il est possible de prélever plusieurs animaux et de faire une analyse de mélange, le plus précis étant une analyse individuelle de plusieurs veaux du même lot.

A partir de quel âge mon veau peut avoir de la coccidiose ?

La plupart du temps, c'est vers 3 semaines d'âge minimum que les symptômes peuvent apparaître. Si votre veau a de la diarrhée vers 1 semaine d'âge, il est plus probable qu'il soit contaminé par des virus (rotavirus, coronavirus), bactéries (*E. coli*) ou par de la cryptosporidiose. Une analyse des selles pourra préciser l'origine de la diarrhée.

A quel moment peut se déclarer la coccidiose ?

C'est souvent à l'occasion d'un stress que la coccidiose se manifeste : écornage, sevrage, déséquilibre alimentaire, passage en case collective... Cumulez en une fois tous ces facteurs de risque et il y a de fortes chances que la situation dégénère....

Comment prévenir la coccidiose ?

Une fois installé dans un élevage, il est quasiment impossible de s'en débarrasser. Cependant, il est possible de permettre au veau de vivre avec le parasite sans qu'il ne déclare de symptôme. Plusieurs possibilités pouvant se cumuler :

- Curage, nettoyage et désinfection des cases collectives avant l'introduction d'un nouveau lot. Attention ! tous les désinfectants ne sont pas efficaces contre la coccidiose.
- Traitement préventif avec des médicaments adaptés. Ils doivent permettre à la fois d'éviter une charge parasitaire trop importante évitant la maladie de s'exprimer et aussi de faire acquérir au veau une immunité lui permettant de lutter naturellement contre le parasite. Attention ! ce traitement doit être mis en place ni trop tôt (les veaux doivent se faire contaminer un peu) ni trop tard (les veaux ne doivent pas présenter de symptômes). Il est possible de mettre en place un suivi parasitaire pour déterminer le moment optimal de traitement.
- Eviter de cumuler les stress cités plus haut.

Pour résumer : si vos veaux ne profitent pas bien et/ou ont de la diarrhée et/ou ont le poil piqué, ayez le réflexe copro !



Œuf de coccidiose au microscope

N'hésitez pas à faire appel à nous, que ce soit pour déterminer le meilleur moment pour mettre en place un traitement préventif ou pour détecter et gérer les facteurs de risque !

Principe du suivi

parasitaire : au moment où vous souhaitez faire un traitement préventif, faites des prélèvements de selles sur les veaux à traiter. Si des œufs de coccidiose sont détectés, vous pouvez faire le traitement. S'il n'y a pas d'œufs dans le prélèvement, renouveler les analyses 10-15 jours plus tard.